

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 8 mai deux mille dix-sept à neuf heures quarante-cinq.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
Mme Rachel Barratt, conseillère no 2
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4

Est absent : M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Réjean Bernier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h10 par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-05-105

Il est proposé par madame Rachel Barratt, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES :

4.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT MTQ

17-05-106

Considérant que le contrat de déneigement et de déglacement prend fin le 30 mai prochain;

Considérant que la municipalité de Saint-Aimé par sa résolution 86-05-17 autorise la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu à continuer le déneigement et le déglacement de la route 239 sur son territoire pour la saison 2017-2020;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour un an.

Que monsieur le maire, Réjean Bernier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Julie Hébert, sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

7. TRANSPORT ROUTIER :

8. HYGIÈNE DU MILIEU :

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

10. LOISIRS ET CULTURE :

11. POINT D'INFORMATION :

12. SUJET DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

17-05-107

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 11h22.

Maire

Directrice générale